

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 18 AVRIL 2019
COMPTE-RENDU SOMMAIRE

Secrétaire de séance : BERARDO Monique

APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE REUNION DU 18 MARS 2019.

Le conseil municipal approuve, à l'unanimité, le compte-rendu de la réunion du 18 mars 2019.

CRECHE : Convention d'objectifs et de financement entre l'Association Familles Rurales de la Terrasse-sur-Dorlay/Doizieux, la Caisse d'Allocations Familiales de la Loire et les communes de la Terrasse-sur-Dorlay et Doizieux

La participation financière de la commune de Doizieux ne sera plus calculée par rapport à un coût horaire suivant le nombre d'heures de présences des enfants mais par une participation forfaitaire. Le conseil municipal approuve, à l'unanimité, la convention d'objectifs et de financement entre l'Association Familles Rurales de la Terrasse-sur-Dorlay/Doizieux, la Caisse d'Allocations Familiales de la Loire et les communes de la Terrasse-sur-Dorlay et Doizieux pour 2019 à 2022.

COMMERCE MULTISERVICES : Approbation du projet et demande de subvention au titre de la Dotation de Soutien à l'Investissement Local (DSIL) Année 2019

Le conseil municipal approuve, à l'unanimité, le projet de création d'un commerce multiservices et création d'un espace public aménagé ; et sollicite la Dotation de Soutien à l'Investissement Local. (DSIL) Année 2019. Ce projet concerne les bâtiments acquis par la commune qui abritaient l'ancien restaurant de la Place.

Création d'un poste d'adjoint administratif principal 2^{ème} classe à temps non complet (20h) et Suppression d'un poste d'adjoint administratif à temps non complet (20h)

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité :

- Décide la création d'un poste d'adjoint administratif principal 2^{ème} classe à temps non complet (20h), à compter du 1^{er} juin 2019.
- Décide la suppression d'un poste d'adjoint administratif à temps non complet (20h).

Création d'un poste d'adjoint d'animation principal 2^{ème} classe à temps non complet (30.05h) et Suppression d'un poste d'adjoint d'animation à temps non complet (30.05h)

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité :

- Décide la création d'un poste d'adjoint d'animation principal 2^{ème} classe à temps non complet (30.05h), à compter du 1^{er} juin 2019.
- Décide la suppression d'un poste d'adjoint d'animation à temps non complet (30.05h).

Opposition à l'encaissement des recettes des ventes de bois par l'Office National des Forêts en lieu et place de la commune

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité décide :

- de refuser l'encaissement des recettes des ventes de bois par l'ONF en lieu et place des services de la DGFIP.
- d'examiner une baisse des ventes de bois et des travaux forestiers dans le budget communal 2019 et d'examiner toute action supplémentaire qu'il conviendrait de conduire jusqu'à l'abandon de ce projet.

RESTAURANT SCOLAIRE : Autorisation à Monsieur le Maire d'engager la procédure de consultation

Dans le cadre des travaux de création d'un restaurant scolaire à l'étage R+1 dans l'ancien bâtiment industriel, le Conseil Municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité, autorise le Maire à engager la procédure de consultation et décide que la procédure utilisée sera le marché à procédure adaptée .

ELECTIONS EUROPEENNES DU 26/05/19

Monsieur le Maire procède à la composition du bureau de vote pour les élections européennes du 26/05/19.

DEBAT SUR LA VENTE DE LA BOULANGERIE DE DOIZIEUX

QUESTIONS DIVERSES

M. le Maire :

- informe que l'activité de la Grange aux Chouettes est en suspend.
- informe des problèmes de stationnement à St Just vers la Croix située rue du Père Dumas.
- fait le point sur les travaux de démolition de l'ancien restaurant de la Place.
- fait le point sur l'avancement des travaux de la nouvelle école.
- fait part d'une réunion d'information le 02/05/19 à St Maurice l'Exil concernant le Plan Particulier d'Intervention de la centrale nucléaire de Saint-Alban/Saint-Maurice l'Exil.
- informe de la commémoration du 8 mai.
- informe de l'inauguration de la signalétique du parcours touristique mise en place avec les Amis de Doizieux le 19/05/19 à 11h30.
- fixe la date du prochain conseil municipal le 20/05/19 à 20h00.

Mme RIVOLLIER :

- lance un appel aux sponsors pour le bulletin municipal de juillet.
- informe de la mise en place de l'action « Transport Solidaire » à partir de début mai.

Mme PAWELAK :

- fait le bilan des journées européennes des métiers d'art.
- informe d'une balade naturaliste le 01/06/19 de 9h à 12h.
- fait le bilan du premier atelier Ecriture à la Tour.
- informe du chantier scout cet été.

M. ALBERT :

- fait le compte-rendu de la réunion publique du 25/03/19 concernant la mutualisation des moyens entre les écoles publiques de Doizieux et de la Terrasse-sur-Dorlay.
- informe qu'il est nécessaire de prévoir une nouvelle réunion concernant l'adressage des hameaux dans le cadre du déploiement de la fibre optique.